

**Zeitschrift:** Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 99 (1970)

**Heft:** 1

**Rubrik:** Cela ne concerne pas uniquement les autres!

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Cela ne concerne pas uniquement les autres!

## *A propos d'une plaquette «L'alcool au volant»*

Dans la continuation de la Campagne pour la santé de notre peuple, le Touring-Club Suisse (TCS), Genève, et le Secrétariat antialcoolique suisse (SAS), Lausanne, viennent d'éditer une plaquette illustrée de façon originale et plaisante, portant le titre: *L'alcool au volant*.

Une esquisse intitulée «Cela ne concerne pas uniquement les autres!», qui introduit les textes, montre sur le vif combien vite même un conducteur ordinairement prudent peut se trouver dans le cas d'avoir dépassé la limite de parfaite sécurité. Texte et dessin expliquent entre autres le fait central que le cerveau est pour le conducteur ce que ce dernier est pour le véhicule automobile. Or, le cerveau s'avère légèrement handicapé dans ses fonctions de pointe dès que la teneur du sang en alcool dépasse 0,3‰.

Il est rappelé fort à propos qu'un taux d'alcool sanguin inférieur au fameux 0,8‰ ne garantit pas l'impunité au cas où d'autres circonstances: grande fatigue, indisposition, manque de sommeil, etc. avaient rendu le conducteur accessoirement sensible à l'alcool.

La plaquette peut être obtenue gratuitement auprès des bureaux du TCS ou auprès du Secrétariat antialcoolique suisse, C. p. 203, 1000 Lausanne 13.